

## LACAN ET LA FORMULE CANONIQUE DES MYTHES

Juan Pablo Lucchelli

Gallimard | « Les Temps Modernes »

2010/4 n° 660 | pages 116 à 131

ISSN 0040-3075

ISBN 9782070131297

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2010-4-page-116.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LACAN ET LA FORMULE CANONIQUE DES MYTHES

« Le mythe individuel du névrosé » est le titre d'une conférence que, sur invitation de Jean Wahl, Jacques Lacan donna au Collège philosophique le 4 mars 1953. Le texte, établi par Jacques-Alain Miller, fut finalement publié en 1978<sup>1</sup>. Dans cette conférence, il était question de démontrer en quoi le cas clinique présenté par Freud sous le nom de l'« *homme aux rats*<sup>2</sup> » était l'effet singulier de l'histoire particulière de sa famille, notamment de son père. Aussi bien Freud que Lacan démontrent que l'*homme aux rats* répète l'histoire de son père, et c'est justement quand il répète dans sa vie certains choix du père qu'il viendra consulter Freud. Le syntagme « le mythe individuel du névrosé » ne peut que nous rappeler ce que Freud nomme le « roman familial du névrosé », à ceci près qu'un mythe, à la différence d'un roman, n'est écrit par personne. Collectif et individuel se trouveraient ainsi paradoxalement articulés dans une seule formulation : « mythe individuel ». Ce petit texte signe l'entrée de Lacan dans le champ du structuralisme, et le fait de sorte à donner une grande précision clinique aux vagues slogans qu'on a parfois retenus, notamment le tonitruant « l'inconscient est structuré comme un langage ». Le rapprochement

---

1. Lacan, J, « Le mythe individuel du névrosé », revue *Ornicar?*, n° 17/18, Paris, 1978. Une nouvelle édition vient de paraître à laquelle nous nous référerons dorénavant : *Le Mythe individuel du névrosé*, Paris, Le Seuil, 2007.

2. Freud, S., Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle, *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954.

avec le structuralisme est fondé, selon nous, sur les capacités cliniques qu'offre la méthode structurale : d'une part l'usage du mot « mythe individuel » est un emprunt très précis à Lévi-Strauss, mais surtout, d'autre part, la manière même dont Lacan reconstruit le cas de *l'homme aux rats* emprunte à l'anthropologue une certaine conception de ce qui constitue formellement un mythe que Lévi-Strauss résuma à travers la « formule canonique du mythe ». Le but de cet article est donc de faire le point sur un fait philologique méconnu, mais potentiellement décisif peut-être tant pour la compréhension de Lacan que pour l'histoire du structuralisme en général.

#### LE MYTHE INDIVIDUEL

Pour Lévi-Strauss, le mythe constitue une combinatoire signifiante qui va bien au-delà d'un individu particulier. Ce même décentrement est avancé par Lacan lorsqu'il soutient dans ladite conférence que « le mythe est ce qui donne une formule discursive à quelque chose qui ne peut être transmis dans la définition de la vérité », puisque celle-ci est inconsciente. Et c'est parce que cette vérité est impossible à transmettre comme telle, lorsqu'une histoire tend à se répéter, que nous postulons que ce travail de Lacan, le premier où l'on retrouve la trace de l'influence structuraliste, est « anti-freudien ». Il l'est parce que la répétition n'est pas conçue sous la forme de la répétition d'un même cliché, mais bien plutôt par les variations introduites dans toute répétition.

Dans sa conférence, Lacan commence par avertir que dans le cas clinique de Freud l'histoire fantasmatique du « supplice du rat » rapportée par *l'homme aux rats* (à savoir l'introduction d'un rat dans l'anus du supplicié) est un point essentiel, mais que dans « toute lecture attentive on s'apercevra que son intérêt principal vient de la particularité extrême du cas<sup>3</sup> » et non du caractère traumatique de la scène du supplice. Cette particularité consiste en ce que Lacan appelle la « constellation » du cas de *l'homme aux rats*, constellation qui a « présidé à la naissance du sujet, à son destin, et je dirais presque à sa préhistoire, à savoir les relations familiales

---

3. *Le Mythe individuel du névrosé, op. cit.*, p. 20.

fondamentales qui ont structuré l'union de ses parents<sup>4</sup> ». Cet article laisse déjà entrevoir quelle sera la perspective adoptée par Lacan ultérieurement : tout un tissu symbolique est déjà présent, même avant la naissance du sujet.

L'élément déterminant, nous l'avons déjà annoncé, est l'histoire du père du patient : en effet, « ce père s'est trouvé dans la position de faire ce qu'on appelle un mariage avantageux<sup>5</sup> ». A cela s'ajoute le fait que le père, juste avant son mariage, était vivement attaché à « une jeune fille pauvre mais jolie<sup>6</sup> » à laquelle il dut renoncer. C'est pour cette dernière raison que semble justifié ce commentaire de Lacan « [l'attachement à cette fille pauvre mais jolie et le renoncement subséquent] ont certainement impressionné profondément le jeune sujet qui deviendra plus tard notre patient<sup>7</sup> ».

Mais un autre fait caractérise le passé paternel de l'*homme aux rats* : « Un autre élément du mythe individuel n'est pas de peu d'importance », car le père avait eu au cours de sa carrière militaire (il était sous-officier) ce que Lacan appelle « des ennuis » : il avait dilapidé « au jeu les fonds du régiment, dont il était dépositaire au titre de ses fonctions. Et il n'a dû son honneur, voire même sa vie, au moins au sens de sa carrière, de la figure qu'il peut continuer à faire dans la société, qu'à l'intervention d'un ami qui lui a prêté la somme qu'il convenait de rembourser et qui se trouve ainsi avoir été son sauveur<sup>8</sup> ».

A partir de ces données, abordons maintenant le « conflit psychique » qui a, selon Freud, déclenché la névrose de l'*homme aux rats*. Ce conflit se présente au patient sous la forme d'un choix : choisira-t-il sa petite amie, une femme dépourvue de biens mais qu'il aime, ou épousera-t-il une riche cousine selon le dessein du père ? Lacan insiste sur ce point : « Le conflit femme riche/femme pauvre s'est reproduit très exactement dans la vie du sujet au moment où son père le poussait à épouser une femme riche, et c'est alors que s'est déclenchée la névrose proprement dite<sup>9</sup>. » Autrement

---

4. *Ibidem*.

5. *Le Mythe individuel du névrosé, op. cit.*, p. 21.

6. *Ibid.*, p. 22.

7. *Ibidem*.

8. *Ibid.*, pp. 22-23.

9. *Ibid.*, p. 23.

dit, au moment de se confronter au même choix que son père, il hésite et c'est ce doute qui devient un des principaux symptômes obsessionnels de sa névrose.

A ce symptôme s'ajoute aussi un autre élément qui finira par enfermer le patient dans une répétition qui n'arrivera pas pourtant à s'accomplir complètement : *l'homme aux rats*, qui est officier dans l'armée, se trouve dans une région avec son régiment où l'on fait des manœuvres militaires. Juste avant de venir voir Freud, il égare ses lunettes et il en commande une nouvelle paire qu'il recevra bientôt par la poste. Une employée de la poste paye à sa place le colis avec les lunettes, de telle sorte qu'il doit lui rembourser cette somme d'argent ! Comme son père, il se trouve dans la situation de devoir rembourser une dette. *L'homme aux rats* sait qu'il doit cet argent à l'employée de la poste, mais quelqu'un d'autre, qui se trouve être rien de moins qu'un certain « capitaine cruel » grâce à qui il avait connu l'existence du récit du supplice, lui aurait dit ceci : « C'est le lieutenant "A" qui a payé à ta place, tu dois rembourser le lieutenant "A". » Il s'est donc donné lui-même cette injonction : « Tu dois payer cet argent à A », sinon « cela » (le fameux supplice du rat) arrivera « à la femme pauvre [son amie] et à ton père [qui était déjà décédé] ». Autrement dit, il sait qu'il doit cet argent à la « dame de la poste », il a cette certitude, mais comme c'est un obsessionnel, cette certitude-même nourrit le doute : doit-il rembourser le lieutenant « A » ou « la dame de la poste » ? Il se doit de « rembourser sa dette au lieutenant A », mais ce faisant, il ne paie pas sa dette à la « dame de la poste ».

Toutes les particularités de cette histoire constituent une répétition plus ou moins caractéristique du « passé paternel ». *L'homme aux rats* se trouve lui-même dans la situation de devoir rembourser une dette : il s'agit d'une somme d'argent qu'il doit à « la dame de la poste », qui incarnerait pour lui la « femme pauvre » à laquelle le père dut renoncer. Mais ce n'est pas si simple pour ce sujet « gravement névrosé » qui se devait de rembourser cet argent au lieutenant « A », qui pour sa part incarne l'ami sauveur à qui le père devait l'argent dilapidé au jeu. Nous citons Lacan qui semble catégorique : « Vous ne pouvez pas ne pas reconnaître, dans ce scénario qui comporte le passage d'une certaine somme d'argent du lieutenant A à la généreuse dame de la poste qui a fait face au paiement, puis de la dame à un autre personnage masculin, un schéma qui, complémentaire sur certains points, supplémentaire sur d'autres,

parallèle d'une certaine façon et inverse d'une autre, est l'équivalent de la situation originelle [...] Il reflète en effet, d'une façon sans doute fermée au sujet, mais non pas seulement, loin de là, la relation inaugurale entre le père, la mère et le personnage, plus ou moins effacé dans le passé, de l'ami<sup>10</sup>. » Nous voyons donc que dans l'actualité se répète l'histoire du père. Mais ce qui importe ici ce n'est pas simplement la répétition plus ou moins évidente et plus ou moins cohérente du passé du père, mais bien plutôt sa variation : l'élément essentiel étant, justement, ce qui ne se répète pas. Lacan précise : « Qu'est-ce qui donne son caractère mythique à ce petit scénario fantasmatique ? Ce n'est pas simplement le fait qu'il mette en scène une cérémonie qui reproduit plus ou moins exactement la relation inaugurale qui s'y trouve cachée [à savoir l'histoire du père] — il la modifie dans le sens d'une certaine tendance<sup>11</sup>. » Comme l'affirme le paradigme structuraliste : « On ne peut connaître que par différence », ce qui n'est pas sans effet sur la question de la répétition, surtout quand on considère que la répétition n'est que la répétition du même.

L'histoire clinique de *l'homme aux rats* serait donc constituée, nous insistons, par deux éléments déterminants liés à l'histoire du père : d'une part le mariage avantageux que fait le père avec la mère de *l'homme aux rats*, en même temps que l'attachement du père « à une jeune fille pauvre mais jolie », et d'autre part la dette du père et l'intervention d'un ami qui paie à sa place. Jusque-là, nous sommes dans ce que l'on pourrait appeler le mythe familial, déterminé par la préhistoire familiale. Mais, à partir de là, c'est le « fantasme » qui prend le relais, si l'on peut s'exprimer ainsi. Cette séparation n'est évidemment pas aussi nette, mais admettons-la afin de mieux cerner la démonstration lacanienne, car désormais c'est la question du choix « femme riche/femme pauvre » qui va jouer pour le sujet. D'une part, nous avons à l'origine une dette du père à l'égard de l'ami qui a payé à sa place et, d'autre part, il y a dans l'histoire du père substitution de la femme riche à la femme pauvre, avec une sorte de « dette sociale » envers la femme « pauvre mais jolie » à laquelle il renonce.

10. *Le Mythe individuel du névrosé*, op. cit., pp. 27-28.

11. *Ibid.*, pp. 28-29.

## LA FORMULE CANONIQUE DES MYTHES

Nous faisons l'hypothèse que pour bien comprendre le développement fait par Lacan dans sa conférence de 1953, il faut se référer à l'*Anthropologie structurale* de Lévi-Strauss. Dans son chapitre intitulé « La structure des mythes », publié précédemment dans la revue *The Journal of American Folklore*<sup>12</sup> et appelé à faire par la suite partie de la volumineuse *Anthropologie structurale*, il montre l'existence de différentes versions d'un mythe ayant pourtant une même structure. Nous n'allons pas développer ici les détails des différents mythes analysés par l'auteur, mais nous nous contenterons d'écrire ce qu'il appelle « la formule canonique des mythes<sup>13</sup> » :

Fx (a) : Fy (b) : : Fx (b) : F a-1 (y)  
 où : Fx (a) est à Fy (b)  
 ce que Fx (b) est à ... F a-1 (y)

Même sans être familiarisé avec ce type de formalisation, il n'est pas difficile de constater qu'il y a dans cette série de termes une inversion réciproque de termes et de fonctions. Plus précisément, on pourrait s'attendre à une simple inversion des fonctions et des termes, notamment sous cette forme : Fx (a) : Fy (b) : : Fx (b) : Fy (a). Mais ce n'est pas la formule que Lévi-Strauss nous propose. Nous constatons qu'à cette simple inversion réciproque de fonctions et de variables, il ajoute une « torsion » supplémentaire sur le dernier terme : il n'écrit pas Fy (a), mais « F a-1 (y) ». C'est-à-dire : Fx (a) est à Fy (b), ce que Fx (b) est à quelque chose qui suppose un double échange : des variables et des fonctions, donc F a-1 (y). Nous supposons qu'ici Lévi-Strauss ne se limite pas à une simple symétrie, mais qu'il s'interroge sur l'élément changeant qui rend l'opération asymétrique et non répétitive. C'est par ces mots que l'auteur explique sa formule : « Deux termes a et b étant donnés simultanément ainsi que deux fonctions, x et y, de ces

12. Lévi-Strauss, C., « The Structural Study of Myth », *The Journal of American Folklore*, v. 68, n. 270, « Myth : A Symposium », 1955, pp. 428-444.

13. Lévi-Strauss, C., « La structure des mythes », in *Anthropologie structurale*, Paris, Agora, 2003, pp. 262-263.

termes, on pose qu'une relation d'équivalence existe entre deux situations, définies respectivement par une inversion des *termes* et des *relations*, sous deux conditions : 1) qu'un des termes soit remplacé par son contraire (dans l'expression ci-dessus :  $a$  et  $a-1$ ); 2) qu'une inversion corrélatrice se produise entre la *valeur de fonction* et la *valeur de terme* de deux éléments (ci-dessus :  $y$  et  $a$ )<sup>14</sup>. »

Selon nous, dans sa conférence de l'année 1953, Lacan analyse le cas de *l'homme aux rats* à partir de l'application de la « formule canonique des mythes » de Claude Lévi-Strauss. Pour clarifier la première partie du *Mythe individuel du névrosé*, nous proposons de revenir brièvement sur la formule de Lévi-Strauss selon laquelle il y a deux moments du mythe<sup>15</sup>. Le premier résume l'histoire du père, ce que l'on pourrait formuler ainsi : la dette du père face à l'armée est à la dette payée par l'ami du père (l'ami « sauveur »), ce que la « dette » envers la femme pauvre délaissée est au fait de « se faire payer » par la femme riche. De la même manière, pour *l'homme aux rats*, l'histoire du père, c'est la dette non payée et, par conséquent, le fait de « se faire payer » et par l'ami et par la femme riche, à savoir la mère du patient (ce qui fera affirmer à Lacan qu'il y a dans l'histoire du père « substitution du personnage dit de la femme riche à l'ami »). Mais nous avons ensuite un deuxième moment, soit le « conflit » névrotique du fils, où il n'y a pas simplement « répétition » de l'histoire paternelle, mais, nous l'avons déjà dit, changement et inversion d'un des termes de l'histoire. La dette symbolique du sujet (souvenons-nous qu'il s'agit de l'argent avancé par la « dame de la poste ») est à l'argent « avancé » par le lieutenant « A », ce que la dette envers la femme pauvre (symbolisée ici par « dame de la poste ») est à « F a-1 (y) », ce qui pourrait se résumer par cette solution insensée : « payer la dette... à la femme riche ». C'est à notre avis ce qui poussera Lacan à affirmer ce paradoxe : « Pour éteindre la dette, il faut en quelque sorte la rendre non à l'ami, mais à la femme pauvre, et par là à la femme riche que lui substitue le scénario imagé<sup>16</sup>. »

14. « La Structure des mythes », *op. cit.*, p. 262.

15. Pour une démonstration plus détaillée, cf. Lucchelli, J.P., « Le mythe individuel revisité », revue *L'Information Psychiatrique*, vol. 82, n° 2, 2006, pp. 155-158.

16. *Le Mythe individuel du névrosé*, *op. cit.*, p. 30.

Ceux qui connaissent le cas de *l'homme aux rats* savent que cette « solution » (« payer la dette... à la femme riche ») le patient la trouve en imaginant, dans le transfert, que c'est Freud lui-même qui veut lui offrir sa fille en mariage en lui demandant (dans son fantasme) de « payer la dette à une femme riche ». Lacan le sait, mieux que quiconque : « Le sujet se met à imaginer que Freud ne désire rien moins que de lui donner sa propre fille, dont il fait fantasmatiquement un personnage chargé de tous les biens de la terre » (c'est-à-dire, une « femme riche »). Il s'agit ainsi du quatrième terme de la « formule canonique des mythes », F a-1 (y) produit, selon Lévi-Strauss, par la double inversion des termes et des fonctions.

Notre hypothèse est donc que Lacan suit à la lettre cette formule canonique des mythes en l'appliquant au cas de *l'homme aux rats*, ce qui devient particulièrement clair quand il se réfère à la double inversion des termes et des fonctions produite par le fantasme transférentiel de *l'homme aux rats* : « Or, à l'intérieur du fantasme développé par le sujet, nous observons quelque chose comme *un échange des termes terminaux de chacun de ces rapports fonctionnels*<sup>17</sup> » — comparons cette phrase à l'explication donnée par Lévi-Strauss de sa formule canonique des mythes ! Bref : « Payer la dette à la femme riche » étant la solution fantasmatique où il y a inversion des *relations* (« payer la dette à » plutôt que de « se faire payer », comme le père) et des *termes* (non à la « femme pauvre », ce qui aurait comporté un choix, mais « à la femme riche »), ce qui donne cette forme paradoxale à cet impossible sur lequel bute le désir du névrosé.

#### DISCUSSION

Comme nous l'avons déjà remarqué, le syntagme « mythe individuel » rappelle certainement le « roman familial du névrosé » de Freud. Il est intéressant de relever que la formule « mythe individuel » avait déjà été employée par Claude Lévi-Strauss en 1949 dans un article intitulé « L'efficacité symbolique<sup>18</sup> », qui allait

17. *Ibid.*, p. 29.

18. Lévi-Strauss, C., « L'efficacité symbolique », *Revue de l'histoire des religions*, t. 135, n° 1, 1949, pp. 5-27.

aussi faire partie de l'*Anthropologie structurale*. Ce n'est pas un hasard si c'est dans cet article, dédié à un psychanalyste<sup>19</sup>, que Lévi-Strauss utilise pour la première fois le syntagme « mythe individuel » : en effet, il s'agit dans ce travail de rendre compte de l'efficacité des représentations utilisées par le chaman, à telle enseigne qu'un psychanalyste pourrait être comparé à un « chaman moderne ». L'auteur écrit à ce propos : « Le malade atteint de névrose liquide un mythe individuel en s'opposant à un psychanalyste réel. » Mais ce n'est pas tout, car en 1955, dans l'autre article auquel nous nous sommes déjà référé, « The structural study of myth » publié dans *The Journal of American Folklore* et repris également dans l'*Anthropologie structurale*, Lévi-Strauss a recours à la même expression pour comparer sa « formule canonique des mythes » à la névrose freudienne : « La formule ci-dessus [donc la formule canonique] prendra tout son sens si l'on se souvient que, pour Freud, deux traumatismes (et non un seul, comme on a si souvent tendance à le croire) sont requis pour que naisse ce mythe individuel en quoi consiste une névrose. En essayant d'appliquer la formule à l'analyse de ces traumatismes [...], on parviendrait sans doute à donner, de la loi générique du mythe, une expression plus précise et plus rigoureuse<sup>20</sup>. » Comme le souligne Lucien Scubla<sup>21</sup>, il est curieux que Lévi-Strauss ait recours à la théorie du double traumatisme de Freud pour expliquer la nature de sa formule canonique, point culminant de sa théorie sur la structure des mythes. Et c'est précisément entre les deux articles auxquels nous avons fait référence (« L'efficacité symbolique » de 1949 et « La structure des mythes » de 1955) qu'a eu lieu la conférence de Lacan portant sur le « mythe individuel du névrosé » (1953). Comme nous l'avons déjà précisé, nous postulons que Lacan applique à la lettre la formule canonique des mythes de Lévi-Strauss en y adaptant le cas de *l'homme aux rats*. Notre démonstration ne fait que mettre en lumière la manière dont Lacan avait pris comme « grille » la formule canonique, sans forcément parvenir à en faire un usage précis. Le but de notre travail est surtout d'expliquer l'usage que fait Lacan des formalisations de Lévi-Strauss, afin de pouvoir démon-

19. L'article était en effet dédié à Raymond de Saussure, le fils du célèbre linguiste suisse.

20. « La structure des mythes », *op. cit.*, pp. 262-263.

21. Scubla, L., *Lire Lévi-Strauss*, Odile Jacob, Paris, 1998, p. 28.

trer en quoi et comment « l'inconscient est structuré comme un langage ».

Comme le rappelle Zafiropoulos, le « retour à Freud » entamé par Lacan doit presque tout à la rencontre que ce dernier fait avec l'œuvre de Lévi-Strauss. Ainsi, Zafiropoulos démontre comment Lacan construit son fameux « nom du père » à partir des considérations sur le mana exposées par Claude Lévi-Strauss dans son « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss<sup>22</sup> ». Mais, en suivant cette orientation, nous pouvons aller plus loin et démontrer que lorsque Lacan étudie, pendant les dix premières années de son enseignement, les cas cliniques de Freud, il essaie de les cerner à partir du formalisme lévi-straussien et, très probablement, à partir de la « formule canonique » des mythes. Zafiropoulos affirme à propos de la rencontre entre l'anthropologue et le psychanalyste : « Il y a là une sorte de nouage de préoccupations partagées nous poussant à faire l'hypothèse que "l'attachement" de Lévi-Strauss aux Bororos infiltre le dialogue que Lacan mène avec lui et que, par l'intermédiaire du transfert de Lacan à Lévi-Strauss, les formations psychiques des analysants paradigmatiques de Freud — Dora, l'homme aux rats, le président Schreber et on le verra bientôt le petit Hans — se pensent avec les formations symboliques des Bororos<sup>23</sup>. » Nous nous permettons d'ajouter aussi à cette liste le cas connu comme celui de la « jeune homosexuelle », lequel est aussi pensé selon les formulations lévi-straussiennes<sup>24</sup>.

Si un doute subsistait encore sur l'extrapolation lacanienne de la formule canonique des mythes appliquée au cas de l'*homme aux rats*, il suffirait de se référer à ce qui est avoué par Lacan lui-même lors d'une intervention le 26 mai 1956 : « La chose est par moi hautement appréciée en son relief, puisque, comme Claude Lévi-Strauss ne l'ignore pas, j'ai essayé presque tout de suite et avec, j'ose le dire, un plein succès d'en appliquer la grille [de la formule canonique, selon notre hypothèse] aux symptômes de la névrose obsessionnelle ; et spécialement à l'admirable analyse que Freud a donnée du cas de l'"homme aux rats", ceci dans une conférence

22. Zafiropoulos, M., *Lacan et Lévi-Strauss ou le retour à Freud*, Paris, PUF., pp. 189 et sq.

23. Zafiropoulos, *op. cit.*, p. 194.

24. Lacan, J., *Le Séminaire, livre IV, La relation d'objet*, Paris, Le Seuil, 1994, chapitres VII et VIII.

que j'ai intitulée précisément le "Mythe individuel du névrosé". J'ai été jusqu'à pouvoir strictement formaliser le cas selon une formule donnée par Claude Lévi-Strauss, par quoi un *a* d'abord associé à un *b*, pendant qu'un *c* est associé à un *d*, se trouve, à la seconde génération, changer avec lui son partenaire, mais non sans qu'il subsiste un résidu irréductible *sous la forme de la négativation d'un des quatre termes*, qui s'impose comme corrélatrice à la transformation du groupe : où se lit ce que je dirai le signe d'une espèce d'impossibilité de la totale résolution du problème du mythe. De sorte que le mythe serait là pour nous montrer la mise en équation sous une forme signifiante d'une problématique qui doit par elle-même laisser nécessairement quelque chose d'ouvert, *qui répond à l'insoluble en signifiant l'insolubilité*, et sa saillie retrouvée dans ses équivalences, qui fournit (ce serait là la fonction du mythe) *le signifiant de l'impossible*<sup>25</sup>. » Nous n'allons pas discuter ici la pertinence de la remarque de Lacan lorsqu'il affirme avoir appliqué « avec un plein succès » la formule de Lévi-Strauss. Par contre, il est intéressant de relire les phrases que nous soulignons, car c'est là que réside l'intuition que Lacan retrouve dans la formule canonique des mythes : celle de pouvoir formaliser un impossible. Comment ne pas voir que la phrase de Lacan « sous la forme de la *négativation* d'un des quatre termes » fait référence de manière explicite au « quatrième terme » de la formule canonique, à savoir  $Fx(a) : Fy(b) : : Fx(b) : F a-I(y)?$  Comparons la description « orale » de Lacan dans son intervention du 26 mai 1956 avec la description faite par un spécialiste de la formule canonique des mythes : « Les deux premières composantes  $Fx(a)$ ,  $Fy(b)$  représentent un écart différentiel (A/B) doublement marqué, au niveau des termes (a/b) : deux valeurs s'y opposent [...]; la troisième composante représente le moment de la médiation (M), opérée par le terme b, qui se trouve en effet associé à la fonction x après avoir été associé à la fonction y ; et la quatrième composante achève le processus de médiation par un *retournement* (X) *qui rappelle le renversement des images en optique que Lévi-Strauss [...]*

25. Lacan, J., Intervention après un exposé de Claude Lévi-Strauss à la Société française de philosophie « Sur les rapports entre la mythologie et le rituel », in *Le Mythe individuel du névrosé*, op. cit., pp. 104-106 (nous soulignons).

associe explicitement au bouclage canonique<sup>26</sup> ». La série de transformations décrites par Scubla peut se superposer à la description qu'en fait Lacan le 26 mai 1956. Dans la même conférence, Lacan ajoute quelque chose d'étonnant : « Aujourd'hui nous nous trouvons, grâce à l'exposé de Claude Lévi-Strauss, devant quelque chose qui me surprend, et c'est là en somme le sens de ma remarque, en ce que cela me semble un peu en retrait par rapport à ce que me semblait donner comme principe de structuration l'article du *Journal of American Folklore* sur la structure du mythe. Je veux dire, par exemple, que je n'y retrouve pas les formules de transformation déjà très élaborées dont je parlais tout à l'heure<sup>27</sup>. » Cette affirmation nous semble étonnante à double titre : premièrement, parce que Lacan rend explicite le fait que « la grille » qu'il a appliquée au cas de *l'homme aux rats* n'est rien de moins que la formule que l'on retrouve dans l'article du *The Journal of American Folklore*, à savoir la formule canonique des mythes ; mais deuxièmement, parce que Lacan reproche à Lévi-Strauss de ne pas être assez léviStraussien ! Ou tout au moins de renoncer à la formule canonique dans l'exposé qu'il venait de faire.

Il y a encore quelque chose de beaucoup plus frappant lorsqu'on confronte la lecture de la conférence de Lacan de 1953 avec son intervention orale de 1956 : dans cette dernière, Lacan est beaucoup plus précis quant à l'application de la « grille » léviStraussienne au cas de *l'homme aux rats*. En effet, en 1953, on doit se contenter d'une formule comme « à l'intérieur du fantasme développé par le sujet, nous observons quelque chose comme un échange des termes terminaux de chacun de ces rapports fonctionnels<sup>28</sup> », alors qu'en 1956 on a droit à une formulation beaucoup plus précise et plus « canonique » : « [...] un *a* d'abord associé à un *b*, pendant qu'un *c* est associé à un *d*, se trouve, à la seconde génération, changer avec lui son partenaire, mais non sans qu'il subsiste un résidu irréductible sous la forme de la négation d'un des quatre termes, qui s'impose comme corrélatrice à la transformation

26. Scubla, L., « A propos de la formule canonique, du mythe, et du rite », *L'Homme*, 135, juillet-septembre 1995, p. 55 (nous soulignons).

27. *Le Mythe Individuel du névrosé*, op. cit., p. 109.

28. En effet, ce type de rapport ressemblerait plus à une structure symétrique de type :  $Fx(a) : Fy(b) :: Fx(b) : Fy(a)$  et non à la formule canonique proprement dite.

du groupe : où se lit ce que je dirai le signe d'une espèce d'impossibilité de la totale résolution du problème du mythe. » Que s'est-il passé entre 1953 et 1956 ? Lévi-Strauss publie *The structural study of myth* (1955) où figure pour la première fois dans un texte publié l'écriture de la formule canonique des mythes.

Nous avons consulté le remarquable ouvrage de Zafirooulos consacré à Lacan et à Lévi-Strauss, où l'auteur étudie particulièrement l'articulation théorique entre l'œuvre de Lacan et la pensée de Lévi-Strauss, de même que l'incidence des formulations de l'anthropologue sur la conférence de Lacan de 1953. Là où nous ne suivons pas Zafirooulos, c'est lorsqu'il affirme : « Quoi qu'on ait pu dire sur ce texte de 1953, "Le Mythe individuel du névrosé", il nous semble que ces quelques lettres [celles auxquelles Lacan fait référence en mai 1956, après l'exposé de Lévi-Strauss] nous dirigent moins vers la piste directe des *Structures élémentaires de la parenté* que vers celle de l'article de 1952 "Les structures sociales dans le Brésil central et oriental" dans lequel l'ethnologue ouvre à nouveau le dossier Bororo dans la perspective très générale de dégager les relations d'homologie existant entre les structures régulant le mariage, les associations et la genèse mythique des associations<sup>29</sup>. » L'auteur commente dans son livre l'article de Lévi-Strauss « Les structures sociales dans le Brésil central et oriental », publié en anglais en 1952. Zafirooulos, qui est en train de se référer d'une manière détaillée à cet article, écrit : « Plus loin, l'article ["Les structures sociales"] montre en effet que l'analyse anthropologique située à l'étage de la "genèse mythique des associations"<sup>30</sup> ou plus précisément que l'analyse de l'ordre, régulant les passages ou les transferts rituels d'une association à une autre, prend, sous la plume de Lévi-Strauss, la forme d'un schéma dont l'"idéographie" articule les petites lettres évoquées par Lacan le 26 mai 1956. L'homologie de ce schéma avec le schéma L de Lacan impressionne<sup>31</sup>. » Une chose est sûre, c'est que l'analogie entre les deux images a impressionné Zafirooulos : il y a en effet ressemblance entre le « schéma L » de Lacan et le graphe de Lévi-Strauss où celui-ci veut rendre compte des « passages rituels entre les associations », mais quel rapport y a-t-il entre le « schéma L » de Lacan,

29. Zafirooulos, *op. cit.*, p. 193.

30. *Anthropologie structurale, op. cit.*, p. 146.

31. Zafirooulos, *op. cit.*, p. 193.

invité à cette discussion par l'auteur, et *Le Mythe individuel du névrosé*? Comment Zafiropoulos peut-il être aussi certain que « l'idéographie » de Lévi-Strauss est en rapport avec les « petites lettres » évoquées par Lacan le 26 mai 1956? Il construit cette hypothèse sur une analogie (« la ressemblance d'un schéma de Lévi-Strauss avec le schéma L de Lacan ») : mais quel rapport y a-t-il entre les « petites lettres » et le « schéma L »<sup>32</sup>? En dehors d'une proximité chronologique, quel intérêt y a-t-il à introduire la ressemblance entre ces deux schémas, alors que l'on veut démontrer le rapport entre la conférence de Lacan « Le mythe individuel » (1953) et l'article de Lévi-Strauss « Les structures sociales dans le Brésil central et oriental » (1952)? Notre réponse est sans ambiguïté : aucun. Pourtant, après ce détour difficile à suivre, Zafiropoulos conclut : « L'article de 1952 et plus largement l'analyse des règles de l'échange chez les Bororos ont-ils directement influencé l'écriture de la conférence de Lacan sur le mythe individuel du névrosé? C'est une hypothèse que nous ne pouvons écarter<sup>33</sup> ».

En somme, pourquoi Zafiropoulos s'appuie-t-il autant sur l'article de Lévi-Strauss de 1952? Parce qu'il en a besoin comme simple « antécédent chronologique » de la conférence de Lacan de 1953. Zafiropoulos ne tient pas compte de l'hypothèse d'un éventuel rapport entre la conférence « Le mythe individuel du névrosé » et la « formule canonique des mythes », même s'il évoque la formule dans son ouvrage<sup>34</sup>. Il écarte cette hypothèse probablement parce que la publication de la formule (1955) est postérieure à la conférence de Lacan. Ce faisant, il néglige l'éventualité suivante : le fait que Lévi-Strauss ait pu traiter de la formule canonique déjà avant 1955! Après tout n'est-ce pas Lacan lui-même qui affirme : « J'ai appliqué tout de suite [la formule] » : que veut dire ce « tout de suite » sinon « tout de suite après avoir entendu Lévi-Strauss » et ceci en 1952-1953, soit « juste avant » la conférence « Le mythe individuel du névrosé »?

Remarquons avant de conclure qu'en 1966 Lacan rend explicite une nouvelle fois la parenté entre sa conférence de 1953 et la

---

32. Pour le « schéma L », cf. par exemple : Lacan, J., *Le Séminaire, livre II. Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1978, ch. XIX.

33. Zafiropoulos, *op. cit.*, p. 193.

34. *Ibid.*, p. 190.

formule canonique des mythes : « Nous y produisîmes entre autres un *Mythe individuel du névrosé*, initium d'une référence structuraliste en forme (*le premier texte de Claude Lévi-Strauss sur le mythe*)<sup>35</sup> » ; premier texte en effet, datant de 1955, où figure pour la première fois la formule canonique des mythes, mais qui n'était pas encore publié à l'époque de la conférence de Lacan ! Ceci prouverait, une fois de plus, le décalage existant entre le texte publié de Lévi-Strauss sur la formule canonique (1955) et une éventuelle transmission orale de celle-ci, selon notre hypothèse, entre Lévi-Strauss et Lacan (vers 1952 ou 1953), hypothèse qui nous a été en quelque sorte confirmée par Lévi-Strauss, car il avait traité de la formule canonique déjà dans son cours de l'année 1952 à l'École pratique des hautes études<sup>36</sup>.

\*

Comme le souligne Zafirooulos, le « retour à Freud » opéré par Lacan n'aurait jamais été possible sans la rencontre avec la pensée de Lévi-Strauss. Mais nous postulons que cette rencontre se fait aussi autour de la formule canonique des mythes. Quelles conséquences cela a-t-il eu sur leurs pensées respectives ? Si nous acceptons que la formule canonique des mythes implique « un impossible » (Lacan), « la loi générique du mythe » (Lévi-Strauss), « un saut catastrophique » (Scubla), nous pouvons supposer que les pensées « issues de la formule canonique » participent d'un avatar particulier à l'intérieur même de ce que l'on a pu appeler « structuralisme<sup>37</sup> », dans la mesure où ils ouvrent un système signifiant à la contingence. Nous serions en présence, comme le signale Frédéric Keck<sup>38</sup>, d'un « conservatisme paradoxal » et dans la pensée de

---

35. Lacan, *Ecrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 72, n° 1 (nous soulignons).

36. Cette information nous a été confiée par écrit par Lévi-Strauss lui-même à qui nous sommes reconnaissants pour tous les échanges que nous avons eus, sans que nous ayons pour l'instant d'autres documents écrits qui la confirment.

37. Comme le pense aussi Lucien Scubla, in « A propos de la formule canonique, du mythe, et du rite », *op. cit.*, p. 51.

38. Keck, F., *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, Paris, PUF, 2004, p. 148.

Lévi-Strauss et dans celle de Lacan : comme l'exprime bien le syntagme « mythe individuel », le mythe collectif, au sens d'une série déterminée de symboles, trouve sa variation dans l'individuel, car faisant exister une sorte de platonisme du système signifiant, il ouvre aussi la voie à un indéterminisme radical.

Juan Pablo LUCHELLI